

PROJET PASSERELLE MONTREUIL

SYNTHÈSE DE FIN DE PROJET Bilan et enseignements



Décembre 2022



1 - CONTEXTE	2
2 - MÉTHODOLOGIE ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET	3
Sélection et identification des quartiers d'intervention et des personnes concernées	3
Sélection des partenaires de services financiers	4
Méthode de suivi-évaluation	6
Rôle des coordinateur-riche-s sociaux	7
3 - PROFIL DES PUBLICS, SUIVI D'IMPACT ET LEÇONS APPRISES DU PROJET	8
Profil des ménages accompagnés	8
Économiques	8
Santé	8
Alimentaires	9
Utilisation des transferts monétaires	9
Des dépenses alimentaires...	9
...mais pas uniquement	11
Une préférence pour une modalité flexible, non restreinte et en liquide	11
Impact du projet	12
Amélioration alimentaire pendant le projet...	12
...non stabilisée, une fois le TM terminé	13
Un impact également social et psychologique	14
Leçons apprises concernant le volet orientation sociale du projet	14
CONCLUSION	16

PROJET PASSERELLE

MONTREUIL

SYNTHÈSE DE FIN DE PROJET

Bilan et enseignements



La présente note synthétise les résultats et enseignements du projet Passerelle mis en œuvre à Montreuil. Elle sera complétée par un rapport détaillé accompagné d'annexes thématiques (orientation sociale, modalités de transfert monétaires, indicateurs de caractérisation et suivi, etc...), permettant d'aller plus loin en termes d'apprentissages opérationnels et systémiques.

Les personnes sélectionnées pour participer au projet n'ont pas eu à fournir de justificatifs de situation et ont été référencées directement par des associations de proximité, ce qui a permis l'identification de situations de précarité et de non recours mais aussi de renforcer l'acceptation de l'assistance.

Le transfert monétaire peu ou non restreint¹ s'est principalement orienté vers des dépenses alimentaires tout en s'adaptant aux besoins et préférences de chacun-e (utilisation d'espèces, désendettement, recapitalisation des articles essentiels au foyer).

Le projet confirme la pertinence et la nécessité de lier le transfert monétaire à un accompagnement social. L'accompagnement sociale intègre : une rencontre avec un professionnel de l'écoute, une orientation vers des dispositifs et un accompagnement individualisé dans des démarches.

L'impact de l'intervention sur la sécurité alimentaire et le bien-être des personnes est confirmé et invite à approfondir le lien entre ces deux aspects ainsi que les effets sur le long-cours d'un tel dispositif.

1. « Une restriction se rapporte aux limites appliquées à l'utilisation du transfert, après qu'il a été reçu par le bénéficiaire. Les restrictions peuvent aussi bien définir les biens et services auxquels le transfert donne accès, et/ou les lieux où le transfert peut être utilisé. Le degré de restriction peut varier, de l'obligation d'acheter des biens spécifiques, à dépenser le transfert pour une certaine catégorie de biens et services. (...) » CALP Network, Glossaire.

1

CONTEXTE

Les effets combinés de la crise du Covid-19 et de la crise russo-ukrainienne ont largement impacté les ménages les plus précaires sur le plan alimentaire, première variable d'ajustement du budget. En témoigne la nouvelle hausse des inscriptions aux distributions alimentaires constatée par les associations d'aide alimentaire (+7,3% au printemps 2021² et + 12% de personnes accueillies en avril 2022 par les Restos du cœur en comparaison au même mois en 2021³). Il est aussi indispensable de considérer les limites du système d'aide alimentaire classique et le non-recours à celui ne permettant pas de couvrir tous les besoins et personnes concernées par la précarité alimentaire⁴. La mesure de l'insécurité alimentaire des personnes n'est pas uniformisée et régulière en France, et l'impact sur l'état de la sécurité alimentaire des ménages fréquentant les dispositifs d'aide alimentaire est rarement mesuré via des indicateurs d'insécurité alimentaire par les acteurs de cette dernière, ceci principalement dû à un manque de ressources pour déployer ce type de suivi.

Action contre la Faim (ACF) et la Fondation de l'Armée du Salut (FADS) ont mis en place un projet pilote afin d'expérimenter une assistance nouvelle combinant un coup de pouce financier sous forme de transfert monétaire (TM) et un travail d'orientation sociale individualisée pour faciliter l'accès aux droits et tendre vers une solution plus pérenne pour les ménages. ACF est familière de ces modalités d'intervention dans ses projets à l'international, où le montant total des transferts monétaires a atteint, en 2019, 17,9% de l'aide humanitaire internationale⁵. En France, où les chèques service prennent une place de plus en plus importante, les différents diagnostics soulignent la préférence des populations bénéficiaires d'aides pour ces solutions^{6,7} qui laissent l'utilisateur choisir en fonction des préférences alimentaires, de ses convictions personnelles ou contraintes. Plus flexibles et plus rapides, avec moins de charges incompressibles logistiques (transport, manutention), les conditions de déploiement d'un TM donnent l'opportunité de dégager du temps et de la ressource pour un meilleur accompagnement des personnes bénéficiaires.

De nombreuses recherches internationales ont mis en évidence l'impact positif du transfert monétaire dans la lutte contre la pauvreté, sur la bonne utilisation de l'assistance et son effet long-terme⁸ et sur l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages⁹ dans le cadre de projets d'urgence et de développement. **En laissant une liberté de choix favorisant l'autonomie et la dignité, le transfert monétaire se profile comme une solution intéressante à porter par les acteurs associatifs en France pour répondre à la fois aux enjeux de non-recours et de précarité alimentaire.**

2. DREES, Aide alimentaire : une fréquentation accrue des centres de distribution dans les grandes villes les plus exposées à la pauvreté début 2021, 2021
3. Campagne d'été, Les Restos du Cœur, 2022
4. Terra Nova, Vers une sécurité alimentaire durable : enjeux, initiatives et principes directeurs, Novembre 2021.
5. CALP Network, La situation mondiale des transferts monétaires en 2020, 2020
6. Interlogement93, Aide alimentaire en Seine-Saint-Denis : Etat des lieux et analyse des besoins, Février 2022
7. ACF, Enquête exploratoire multisectorielle, Décembre 2020
8. Hanlon, Barrientos & Hulme, Just Give Money to The Poor, Kumarian Press, 2010.
9. Commission européenne, Les transferts sociaux dans la lutte contre la faim, 2012



2

MÉTHODOLOGIE ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Sélection et identification des quartiers d'intervention et des personnes concernées

Le projet Passerelle a pu être déployé au sein de la ville de Montreuil, 5^e plus grande ville d'Île-de-France en termes de nombre d'habitants¹⁰ qui connaît des besoins importants avec un quart de la population sous le seuil de pauvreté et une importante disparité géographique dans la couverture des besoins. Le territoire abrite un tissu associatif dynamique qui a vu une mobilisation citoyenne particulièrement active pendant le premier confinement. À l'image d'autres réponses d'urgence déployées en Seine St Denis, la ville de Montreuil a déployé en novembre 2020 une aide exceptionnelle d'aide alimentaire via le déploiement de chèques service, en s'appuyant sur les acteurs locaux¹¹. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville porte un fort intérêt sur la question de la coordination des acteurs de l'aide alimentaire, en travaillant en lien étroit avec les services sociaux du département (SSD).

En 2021, le CCAS et différents services de la ville de Montreuil ont montré un intérêt à la proposition du projet Passerelle pour s'inscrire dans la continuité de ces efforts avec une approche visant à faire le lien entre le bénéfice d'une aide financière ponctuelle, répondant à la détérioration d'une situation, et le temps long du droit commun. Cet intérêt s'est concrétisé lors de différents échanges tenus au cours de l'année 2021 avec le CCAS, la direction des solidarités de la ville et le SSD pour réfléchir à la bonne implantation du projet sur le territoire.

Ces échanges ont ensuite pu être formalisés pendant le projet par la mise en place d'un cadre de gouvernance prévoyant notamment des comités de pilotage réguliers rassemblant ces différents acteurs.

Le projet a été financé dans le cadre du plan de relance via l'appel à projets pour un soutien aux associations de lutte contre la pauvreté (« France Relance ») et via une importante collecte de dons privés de la part d'ACF et de la FADS.

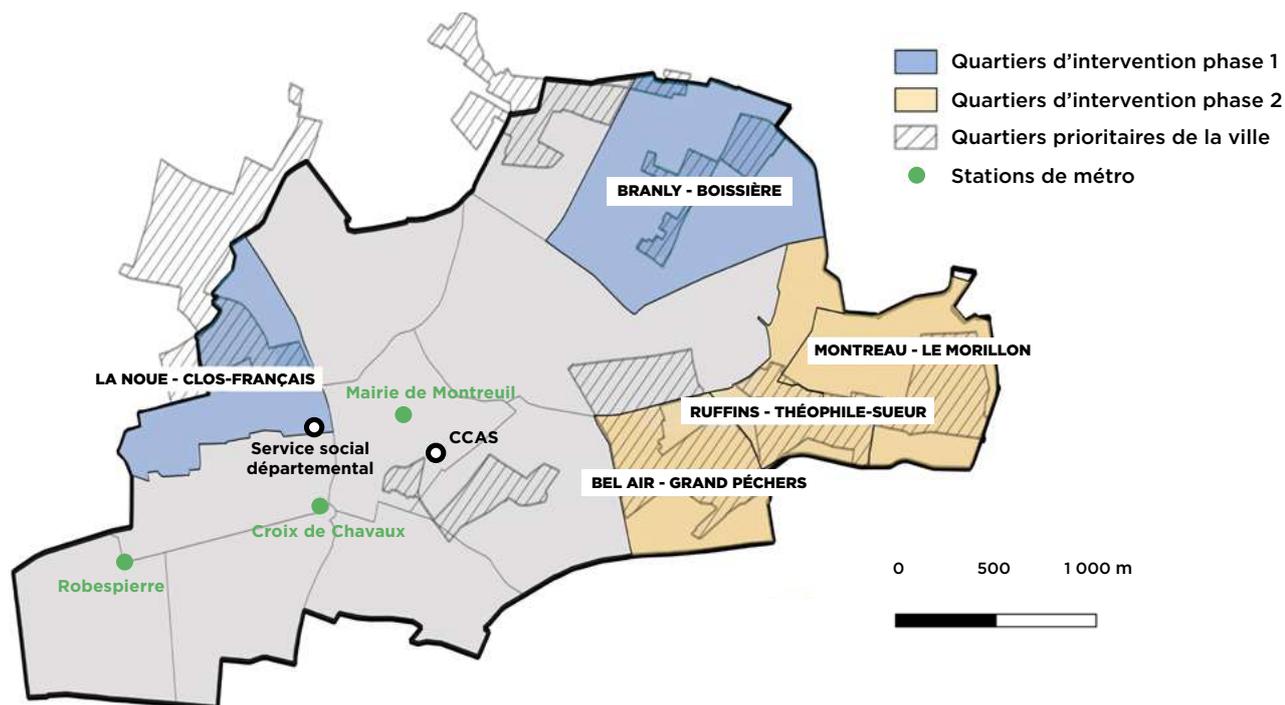
Le projet a donc permis d'identifier, de soutenir et d'accompagner **200 ménages, pour un total de 843 personnes**, habitant dans les quartiers prioritaires de Montreuil. Financé pour un cycle de 15 mois, **le projet a été réparti en deux phases opérationnelles**, incluant une phase préparatoire sur le premier trimestre et une phase de capitalisation/retour d'expérience sur le dernier trimestre.

La première phase s'est ainsi déployée **de janvier à avril 2022** pour **82 ménages**. **La seconde phase** s'est déployée **de juin à septembre** pour **118 ménages**.

10. 111,240 habitants en 2019, Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022

11. Association Femmes de la Boissière, Association Femmes Etoile de la Noue, Association Femmes du Morillon, Association de la Noue, Antenne de quartier Jules Verne, Antenne jeunesse La Passerelle, Association L.e.A, Café associatif le Fait-Tout, Centre social associatif Solidarités Français Migrants (SFM), Collège Georges Politzer, École Paul Lafargue, Maison de quartier Esperanto, Maison de quartier 100 Hoche, Maison de quartier Grand Air





4

Les premiers mois de lancement du projet ont été marqués par une phase active de rencontre d'acteurs réalisée dans les différents quartiers dits du « Haut Montreuil », préalablement pré-identifiés en lien avec le CCAS et la direction des Solidarités de la Ville de Montreuil. Dans une volonté de pouvoir travailler de façon localisée, au plus proche des acteurs partenaires et des ménages participants, **chaque phase de projet a été déployée de façon circonscrite dans cinq quartiers différents de Montreuil, intégrant tous des quartiers prioritaires de la ville (QPV).**

Dans une volonté d'aller au plus près de ménages éloignés des radars sociaux institutionnels, **l'identification des ménages à accompagner** a été réalisée par des acteurs de proximité (associations de quartier, centres sociaux, écoles, cafés associatifs) qui avaient notamment participé à des initiatives locales d'aide alimentaire pendant le confinement. Un travail de concertation et de dialogue a été engagé avec ces acteurs pour définir des critères de sélection et leur permettre d'orienter leur sélection : ménages en situation de logement, en situation régulière, peu ou pas connus des services sociaux, avec des difficultés aggravées depuis la crise sanitaire (perte d'emploi, réduction de revenus, rupture de droits, isolement...).

Sélection des partenaires de services financiers

Suite à un appel d'offres lancé par ACF en 2020, plusieurs prestataires de services financiers ayant répondu à l'appel ont été sélectionnés et leur service a fait l'objet d'un contrat cadre qui a ensuite été utilisé pour la mise en œuvre du projet. Différentes modalités ont été expressément sélectionnées afin de réaliser une évaluation comparative et de la documentation de faisabilité opérationnelle mais également un suivi de l'acceptabilité et de l'impact sur les ménages appuyés, en vue de faciliter leurs potentielles prises en main par les acteurs du social et de la lutte contre la précarité alimentaire.

→ voir tableau ci-contre



Modalité	Carte Nickel Prestataire : Nickel	Carte Cohésia Prestataire : Groupe Up	Chèque d'accompagnement personnalisé (CAP) Prestataire : Groupe Up
Principe	Ouverture d'un compte courant chez un buraliste partenaire : carte ouvrant droit à paiement et réception de fonds, sans autorisation de découvert.	Carte de paiement paramétrable sur plusieurs dimensions (retrait d'espèces ou non, sélection d'enseignes éligibles, détermination de plafonds hebdomadaires de dépenses, possibilité de paramétrer jours et horaires d'éligibilité de la carte).	Coupon de paiement restreint à certains types et lieux de dépenses.
Utilisation lors du projet	Modalité non restreinte Carte utilisable pour retrait d'espèces (sous réserve de frais liés), approvisionnement de compte, paiement en ligne et paiement dans tous les commerces.	Modalité partiellement restreinte Carte utilisable uniquement pour paiement dans tous les commerces et services référencés par Mastercard comme des enseignes d'alimentation (boulangerie, boucherie, épicerie, supermarché, restaurant), de santé (pharmacie, médecin, hôpital), d'énergie (station-essence), de transports (taxi, bus, métro, train) et de services (blanchisserie, poste, impôts).	Modalité restreinte et fléchée Coupon utilisable dans tous les commerces alimentaires acceptant les CAP (boulangerie, supermarché, restaurants) pour acheter des produits d'hygiène et d'alimentation.

Au total, 95 ménages ont bénéficié des transferts monétaires via une carte Nickel et 99 ménages via une carte Cohésia. Le choix a été fait de ne proposer qu'une seule modalité par quartier. Cela permettait notamment de faciliter le processus de distribution et d'éviter d'éventuelles incompréhensions entre usagers d'un même territoire. Six (6) ménages ont reçu des chèques d'accompagnement personnalisé, qui n'ont été utilisés que comme une tierce « option de secours » pour les personnes qui étaient en incapacité de présenter une pièce d'identité¹² en cours de validité au moment du lancement de projet.

Le soutien financier a été versé mensuellement à chaque ménage pendant 4 mois. Le montant a été fixé à 63€/mois/personne afin de pouvoir couvrir les besoins nutritionnels minimum des ménages pendant deux semaines¹³. Les usagers des cartes Cohésia et Nickel recevaient les versements au même moment en milieu de mois, et étaient automatiquement notifiés par SMS de la réception du nouveau versement. Un rendez-vous mensuel était donné en présentiel aux personnes utilisant les CAP pour leur remettre les nouveaux carnets¹⁴ correspondant à chaque mensualité.

Une **ligne téléphonique** a permis de rester en contact avec les ménages et de faire remonter leurs interrogations quant à l'utilisation des cartes, aux dates des versements, et de signaler un problème ou un dysfonctionnement (carte inactive, code PIN oublié, changement de numéro de téléphone de contact, etc.). Au total, une centaine de demandes ont été enregistrées. La ligne a été utilisée par un quart (25%) des ménages bénéficiaires, et a servi à plus de la moitié (57%) d'entre eux à contacter l'équipe du projet pour lui faire remonter un questionnement ou une doléance.

12. Grande variété de pièces acceptées par les prestataires de services y compris passeport étranger

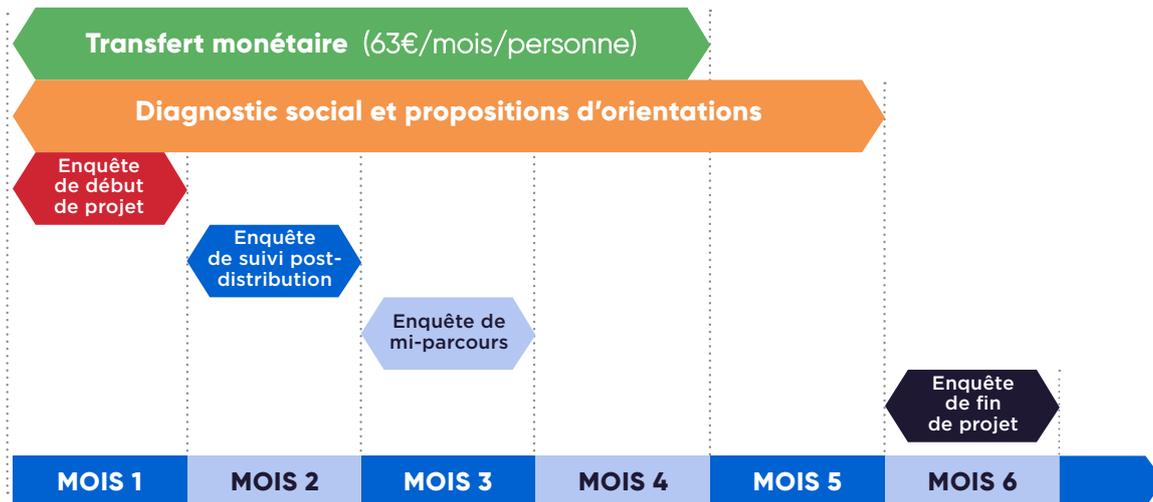
13. Ce montant s'est basé sur des travaux estimant à 3,85€/personne/jour le montant nécessaire pour couvrir l'ensemble des besoins alimentaires (Maillot et al, 2017). Partant de ce calcul et avec l'intention de couvrir les besoins au-delà du strict minimum alimentaire (par exemple, la couverture des coûts de transport), le montant journalier distribué a été réévalué à 4,5€/jour/personne pendant deux semaines, soit 63€/mois/personne²⁴. Ce montant a pu être réévalué à 65€/mois/personne lors de la deuxième phase du projet pour réagir à l'inflation soudaine observée en mars 2022 au début du conflit russo-ukrainien.

14. Les carnets ont été découpés en 11 chèques de différentes valeurs nominales afin de pouvoir permettre de les utiliser en fonction des types de dépenses. Chaque carnet contenait un total de 11 chèques (63€), dont 4 chèques de 10€; 4 chèques de 5€ et 3 chèques de 1€.

Méthode de suivi-évaluation

Un mécanisme de suivi-évaluation complet et rigoureux a été mis en place tout au long de ce projet, mêlant enquêtes de suivi, mesure d'impact, méthodes quantitatives et qualitatives.

Chronogramme déploiement du projet



6 Un cycle de 4 enquêtes quantitatives a été conduit à chaque phase de projet pour évaluer les profils et besoins des ménages accompagnés, obtenir leurs retours, et mesurer l'impact du projet. Le processus d'enquête a été proposé à la totalité des ménages bénéficiaires dans l'objectif d'atteindre un "échantillon parfait" (soit la totalité du public concerné) mais avec un caractère non obligatoire et anonyme. Les personnes volontaires ont reçu une fiche d'information sur le projet et après explication ont ensuite signé une fiche de consentement. Les enquêtes ont été administrées dans leur quasi-totalité en présentiel par des bénévoles formés au préalable par ACF.

Une étude qualitative¹⁵ a été déployée en parallèle via 8 entretiens semi-directifs conduits avec des représentantes de ménages par un chercheur associé de l'INRAE. Ces entretiens ont permis de collecter des éléments supplémentaires sur le rapport des personnes à l'aide alimentaire, la façon dont le transfert monétaire s'insérait dans leur budget global, les mécaniques d'endettement et de désendettement, etc. La conception des questionnaires et l'étude qualitative ont été réalisées avec le soutien de l'INRAE UMR MoISA dans le cadre d'un accord cadre de partenariat pour la mise en place d'une étude pilote sur ce projet opérationnel.

15. Rapport qui sera annexé au bilan complet

Plusieurs indicateurs de sécurité alimentaire ont été retenus pour suivre le niveau de précarité alimentaire des ménages :

- Indicateur de suffisance alimentaire pour raisons financières
- Indice domestique de la faim (Household Hunger Scale HHS) - indicateur mesurant la perception de la faim des personnes interrogées via 3 questions et à leur fréquence d'apparition le mois précédent
- Indice de stratégies d'adaptation alimentaire qui recense la fréquence de 5 comportements sur les 7 derniers jours affectant négativement la consommation alimentaire (portion réduite, réduction des repas, priorisation...)
- Indice de diversité alimentaire minimale pour les femmes (DAMF) qui interroge les aliments consommés par les femmes au cours des dernières 24 heures

Des indicateurs de bien-être ont également été utilisés afin d'interroger le lien entre la santé mentale et les effets du projet sur la précarité alimentaire. Deux échelles visuelles (échelle de détresse et de soutien social) ont été utilisées, ainsi que l'indice de bien-être de l'OMS¹⁶.

16. WHO-5 Well-being index

Enfin, toutes les données collectées ont pu être croisées avec les données d'utilisation anonymes et compilées transmises par les prestataires des cartes (dates, montants, lieux de dépenses, modalités de paiement). Elles viennent largement confirmer les données déclaratives obtenues lors des enquêtes, gage d'une bonne qualité des informations obtenues.

Rôle des coordinateur·rice·s sociaux

Dans le cadre de l'expérimentation d'un dispositif « passerelle » sur un temps court transitionnel, a été développée une approche du travail social favorisant l'accompagnement vers l'accès aux droits par un diagnostic individualisé permettant une orientation ciblée. L'objectif donné était donc de pouvoir identifier les besoins, informer et orienter, afin de remettre en confiance les personnes accompagnées tout en leur « ouvrant des portes ».

Ce travail a été effectué par deux coordinateur·rice·s sociaux intégrés à l'équipe du projet.

Afin de permettre des orientations adéquates et répondant aux besoins du public accompagné bénéficiaires, l'équipe du projet a répertorié et échangé avec **près d'une centaine (97) d'acteurs de l'action sociale** (associations, dispositifs, institutions...) présents sur le territoire montreuillois et de la Seine St Denis. Au-delà de l'intérêt du maillage au bénéfice des orientations dans le cadre du projet, l'effort de cartographie et la multiplication des rencontres avec les acteurs du territoire a permis à l'équipe de faire le lien entre certaines structures ou associations qui ne se connaissaient pas ou n'avaient pas encore pu prendre le temps de se mettre en contact. Le répertoire de contacts constitué par l'équipe au fil des mois a pu être partagé auprès des acteurs intéressés, du CCAS de la ville et aussi de l'association Soliguide pour faciliter la mise à jour de leur répertoire cartographique.

7

Acteurs mobilisés	66
dont partenaires projet (prescripteurs)	13
dont acteurs mobilisés pour orientations sociales	53
Autres acteurs rencontrés	31
Total acteurs rencontrés	97

L'équipe sociale a donc décliné son intervention de la manière suivante :

- **Travail de cartographie des dispositifs existants et consolidation de liens partenariaux**
- **Rendez-vous proposé à chaque référent·e de ménage pour un diagnostic social individualisé**
- **Informations ciblées sur les droits et démarches à ouvrir/poursuivre pour la personne, et, le cas échéant, propositions d'orientation(s) vers des dispositifs et services adaptés aux besoins identifiés comme prioritaire par le·la référent·e de ménage**
- **Suivi des orientations avec les partenaires & les référent·e·s de ménages concernés**

3

PROFIL DES PUBLICS, SUIVI D'IMPACT ET LEÇONS APPRISSES DU PROJET

Un total de 187 représentants de ménages a accepté de participer au cycle d'enquêtes de suivi. Parmi ceux-ci, 109 ont pu participer à toutes les enquêtes, soit un taux d'attrition de 42%. L'analyse des données a néanmoins été faite sur l'ensemble des échantillons participant à chaque enquête, puisque l'étude par un chercheur du profil des personnes n'ayant pas pu suivre les trois enquêtes a pu démontrer qu'elles ne présentaient pas de caractéristiques suffisamment singulières pour biaiser les résultats et ainsi justifier de les exclure de l'échantillon étudié.

Profil des ménages accompagnés

Les référent·e·s de ménage, principales personnes interlocutrices à la fois pour les coordinateur·rice·s sociaux et pour les réponses aux enquêtes, étaient des femmes pour la quasi-totalité (87%). On observait, pour ces référent·e·s de ménage, une moyenne d'âge de 49 ans et 18% de personnes âgées de plus de 60 ans¹⁷. Les ménages accompagnés étaient principalement des couples avec enfants (41%) et des familles monoparentales (39%), avec une composition moyenne de 4,2 personnes.

Les enquêtes de début de projet ont révélé d'importants facteurs de vulnérabilité :

17. 17,92% de personnes de plus de 60 ans sur la ville de Montreuil en 2019, Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022

8

Économiques

- Faible taux d'emploi (plus de 50% des ménages n'ont aucun membre en situation d'emploi);
- Forte dépendance aux minimas sociaux (RSA, allocations familiales, AAH) qui constituent la seule ressource financière pour 35% des ménages;
- 59% de ménages déclarant une situation d'endettement, avec des difficultés notamment soulevées sur les factures de loyer (37%), les charges locatives (24%) et les factures de cantine (15%).

Ces difficultés résultent sur une capacité limitée à couvrir les besoins essentiels. Ainsi au début du projet :

- Seuls 22% de ménages déclaraient pouvoir couvrir les besoins essentiels du foyer;
- 87% de ménages en situation de privation matérielle ou sociale selon l'indicateur de l'INSEE.

Santé

- 54% de ménages déclarant avoir une personne dans le foyer avec une maladie chronique ou un handicap;
- 51% des ménages se situent en dessous du score inquiétant (risque dépressif) de l'échelle de bien-être de l'OMS.

Alimentaires

Moins de 20% des personnes déclarent avoir régulièrement recours à l'aide alimentaire malgré des situations d'insécurité alimentaire caractérisées au début du projet. Seul 51% des référent·e·s des ménages déclaraient, sur la base de leurs repas pris la veille¹⁸, avoir une alimentation suffisamment diversifiée. De fait, 41% des ménages interrogés déclaraient ne pas avoir les moyens suffisants pour consommer des fruits et légumes tous les jours.

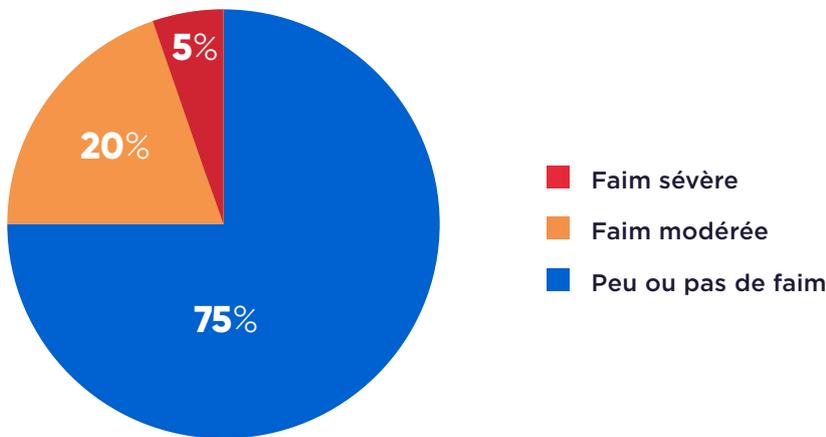
18. L'indice domestique de la faim est un indicateur proxy de l'accès alimentaire des ménages mesurant la perception de faim des personnes interrogées grâce à trois questions et à leur fréquence d'apparition le mois précédent. Selon la gravité des fréquences de survenue de la situation, le ménage est ensuite considéré en situation de faim sévère, modérée ou limitée.

Utilisation des transferts monétaires

Des dépenses alimentaires...

Les différentes données montrent que le **soutien financier est principalement orienté vers des dépenses d'alimentation**, 97% des répondant·e·s aux enquêtes de suivi ont confirmé avoir utilisé tout ou une partie du transfert monétaire pour des courses alimentaires. Lors de l'enquête de suivi réalisée en phase 2 (juillet 2022), **88% des répondant·e·s connaissant leur budget alimentaire déclaraient que l'aide reçue avait couvert la moitié ou plus de leurs courses alimentaires pour le mois.**

Indice domestique de la faim



Ce fléchage des dépenses vers l'alimentation est confirmé par ailleurs par les résultats objectivés via les indices de sécurité alimentaire décrits ci-dessous. Ces données ont également été croisées et confirmées par les données d'utilisation anonymes compilées transmises par les prestataires de services financiers qui permettent d'identifier la localisation des dépenses effectuées (dates, montants, lieux de dépenses, modalités de paiement), en fonction du référencement bancaire des enseignes où ont été effectuées les transactions. On observe ainsi que la majorité des transactions, y compris pour les usagers des cartes Nickel qui n'avaient aucune limite sur les enseignes éligibles, sont effectuées dans des enseignes alimentaires (supermarché, boucherie, boulangerie, épicerie).

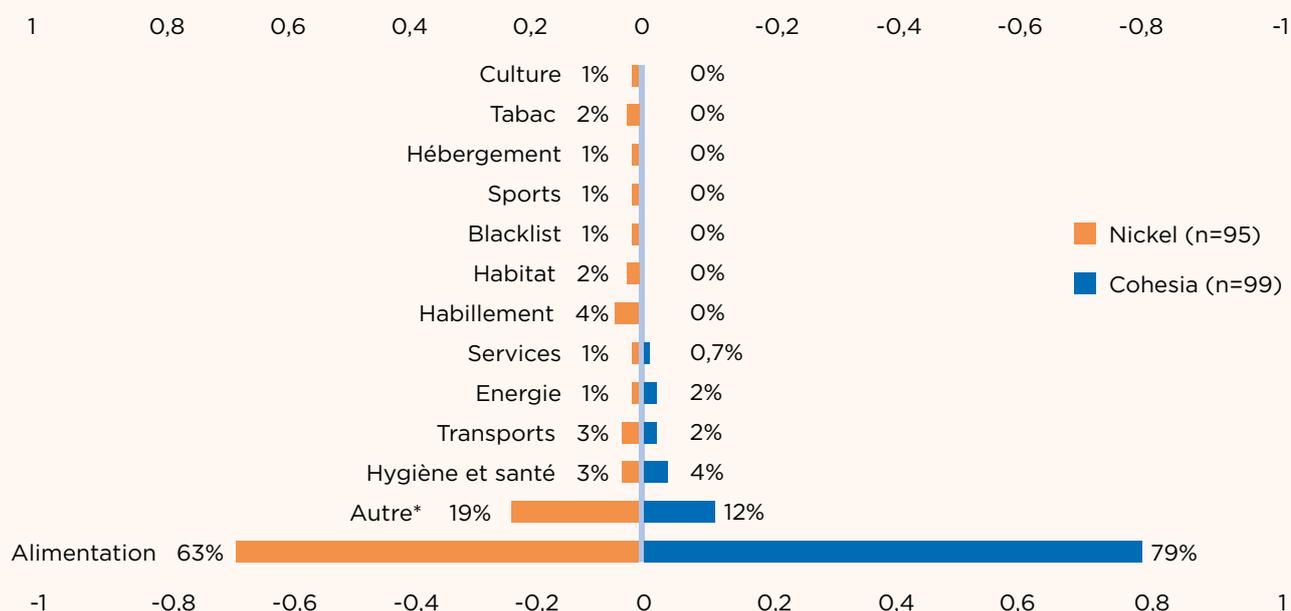
Plus spécifiquement, le versement du transfert monétaire ne semble pas avoir bousculé les habitudes d'approvisionnement alimentaire. En termes de volume de dépenses observées, les supermarchés et hypermarchés sont largement plébiscités, y compris les enseignes hard-discount, devant les boucheries et les enseignes de restauration extérieure. Là encore, les données transmises par les prestataires de cartes correspondent parfaitement aux déclarations des répondant·e·s dans les enquêtes de suivi.

Les témoignages collectés relèvent la manière dont le transfert monétaire a pu être utilisé avec prudence et rationalité, en continuant à fréquenter les enseignes où les promotions sont disponibles, tout en dégageant la capacité à effectuer de manière ponctuelle des achats jugés de meilleure qualité, permettant de retrouver un plaisir dans l'alimentation.



Répartition des dépenses par catégories d'enseignes

En % du nombre total de transactions observées (hors retraits cash)



* La catégorie Autre indiquée dans ce graphique concerne les enseignes dont le référencement bancaire est imprécis. Les données observées sur le terrain soulignent que ces enseignes sont en réalité pour la quasi-totalité des enseignes de hard-discount (LIDL, Action) ou des supermarchés et boulangeries qui devraient ainsi apparaître plutôt dans la catégorie alimentation.

10

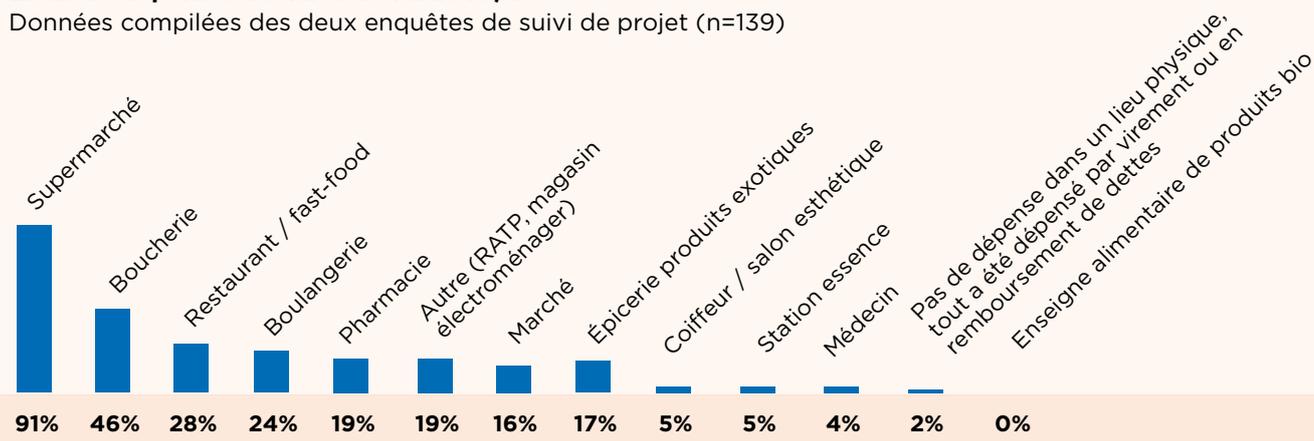
Ainsi les dépenses d'alimentation soutenues par le transfert monétaire semblent moins aller vers la diversification des produits consommés que vers l'augmentation de la quantité ou de la qualité de nourriture. L'aide reçue a permis d'éviter les situations ponctuelles - mais structurelles - de "monotonie alimentaire" en fin de mois en soutenant la prise régulière de repas. Ainsi, **la part de personnes déclarant consommer 3 repas par jour a augmenté de +39% pendant le projet**¹⁹. Les personnes ont notamment mentionné pouvoir acheter davantage de fruits et légumes frais, et constituer des stocks alimentaires de produits secs; 35% ont déclaré avoir diversifié les produits consommés. La capacité à retrouver des produits pouvant faire plaisir est beaucoup évoquée par égard à la couverture des besoins des enfants : desserts, biscuits, restauration rapide.

19. À noter que ce projet pilote a été porté sans activité complémentaire de sensibilisation nutritionnelle, élément qui doit nourrir la réflexion quant à la duplication d'une telle initiative

La hausse de qualité de la nourriture concerne particulièrement la viande : 46% des personnes déclarent avoir utilisé leur carte pour effectuer des achats à la boucherie, plutôt qu'en enseigne hard discount.

Lieux de dépenses déclarés de l'aide reçue

Données compilées des deux enquêtes de suivi de projet (n=139)



...mais pas uniquement

Les dépenses alimentaires sont majeures mais non exclusives : en moyenne, 23% des répondant-e-s ne déclaraient que l'alimentation parmi les postes de dépenses effectuées avec le transfert monétaire. Les dépenses pour les produits d'hygiène et d'entretien sont largement mentionnées (60% des répondant-e-s), de vêtements (20%), de santé pour des dépenses en pharmacie ou en consultation médicale (13%), pour l'achat de tickets de transport public (12%). En somme, le dispositif a permis à chacun-e d'organiser ses dépenses selon ses priorités et ses habitudes, en s'adaptant aux besoins du moment. On a pu observer pendant le projet par exemple davantage de dépenses liées aux fournitures scolaires au moment de la rentrée scolaire, ou un amoindrissement de dépenses pour l'essence des véhicules au moment de l'inflation au début du conflit russo-ukrainien.

À cet égard, les données disponibles avec les cartes Cohésia permettent d'observer la cohérence d'une modalité d'aide flexible face à une certaine **diversité dans les fréquences et les montants des dépenses effectuées** : 14% d'utilisateurs de cartes Cohésia effectuaient moins de 5 transactions par mois lorsque 24% en effectuaient 15 ou plus. La diversité observée des modes d'utilisation en termes de montant et de nombre de transactions traduit donc la façon dont chacun-e a pu s'approprier à sa manière le transfert monétaire, suivant les habitudes (petits ou gros caddies, achats fréquents ou ponctuels), les priorités et besoins essentiels propres à chaque ménage. On retrouve cette tendance sur la **mobilisation des stratégies d'épargne**. Lors des enquêtes de suivi, **un tiers des personnes enquêtées déclarait ne pas avoir utilisé tout l'argent versé le mois précédent**. Parmi eux, une majorité faisait part d'une stratégie d'épargne affirmée ou bien de la non-nécessité d'avoir eu à tout dépenser jusqu'alors. Parmi les épargnes mentionnées, les personnes ont évoqué garder de l'argent pour une prochaine facture, un fonds de trésorerie pour pouvoir gérer une éventuelle urgence, l'économie pour payer des frais de transport pour aller voir de la famille ou pour pouvoir remplacer des biens électroménagers de cuisine détériorés...

Une préférence pour une modalité flexible, non restreinte et en liquide

Le type de modalité de transfert monétaire reçu semble ne pas avoir d'effet significatif sur les décisions d'utilisation du transfert monétaire faites par les ménages. On observe en effet dans les enquêtes de suivi une structuration des dépenses similaires sur les deux principaux dispositifs (carte Nickel et carte Cohésia), avec une unanimité de dépenses déclarées pour l'alimentation, puis pour les produits d'hygiène, la restauration extérieure, puis les dépenses de santé. L'étude qualitative semble confirmer cette idée que les dispositifs et leurs contraintes afférentes ne dictent finalement que très peu le comportement des personnes, qui s'organisent et priorisent leurs usages de l'excédent budgétaire délivré par le transfert en fonction de leurs besoins et des contraintes du moment. Ils répartissent à cet égard leurs dépenses entre compte courant et support de transfert, leur permettant d'allouer le surplus délivré par le projet dans les postes de dépenses qui leur semblent nécessaires.

Le taux de satisfaction documenté auprès des répondant-e-s est assez important et équilibré entre les bénéficiaires de carte Nickel et Cohésia. À l'inverse, pour les quelques ménages ayant bénéficié de CAP, le taux de satisfaction apparaît comme clairement moindre, en raison de refus systématique ou fréquent lors du passage en caisse, dans des enseignes comme Auchan, Aldi ou LIDL.

« J'étais à la fois dans le discount, mais si je voulais me payer aussi, je ne sais pas un yaourt laitière ou que j'aimais bien, je m'autorisais ».

« Grâce à cette carte franchement je les ai ramenés [mes enfants] là-bas au moins deux fois. Avec le resto chinois, on s'est bien amusés et tout, ils étaient tout contents, tout heureux ce jour-là ».



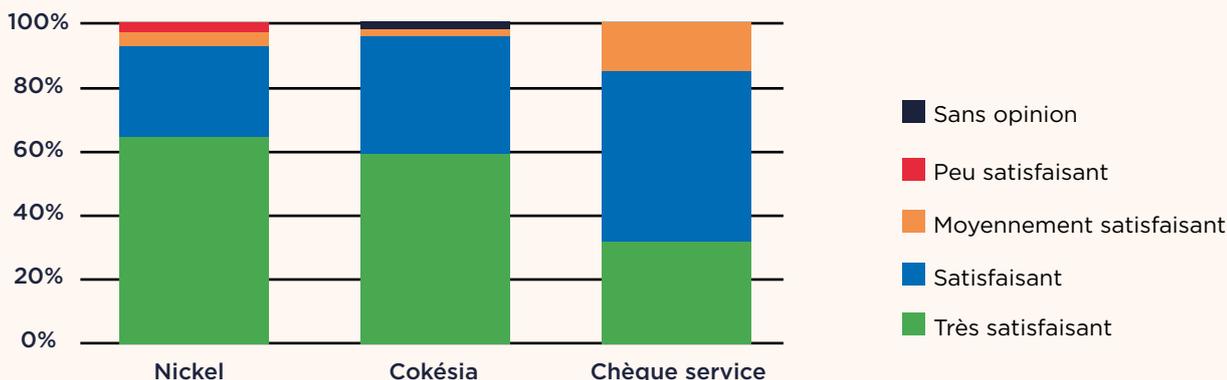
Quelques éléments complémentaires peuvent toutefois être soulignés. D'abord, la **possibilité de retirer des espèces avec la carte Nickel a été particulièrement appréciée** par les usagers : 81% d'entre eux ont procédé au retrait d'espèces et certains n'ont même jamais utilisé la carte pour effectuer un paiement. Des difficultés ont été observées pour la consultation de solde à effectuer via un serveur vocal ou via une application; beaucoup de personnes ont dit être accompagnées par leurs enfants pour le faire. À cet égard, on a pu observer chez beaucoup comment le recours aux espèces pouvait être apprécié en ce qu'il permet d'assurer un meilleur suivi des dépenses et du budget. Il permet également une meilleure flexibilité des usages, avec la capacité de donner de l'argent de poche aux enfants, ou de procéder directement au remboursement de dettes informelles (ayant été contractées auprès de proches ou d'une épicerie de quartier). Surtout, l'usage de la carte bleue pour de petites dépenses reste encore compliqué au marché ou dans certaines enseignes commerciales, qui préfèrent encaisser des espèces pour les petits montants. A contrario, malgré les explications en amont du projet, un nombre conséquent d'échecs de transactions a été observés avec la carte Cohésia car elles étaient effectuées dans des enseignes non éligibles, ou mal référencées, ce qui pour le dernier cas participe à brouiller la compréhension du bon fonctionnement de la carte.



12

Taux de satisfaction par modalité de transfert monétaire

Données compilées des deux enquêtes de suivi post distribution (n=139)



Impact du projet

L'utilisation de plusieurs indicateurs de sécurité alimentaire et de bien-être a permis de diversifier les perspectives et d'observer une concordance cohérente des évolutions captées par ces derniers.

Amélioration alimentaire pendant le projet...

Lors des enquêtes de mi-parcours conduites à chaque phase de projet après la réception du 3^{ème} et avant-dernier versement mensuel, on observait que le nombre de personnes en situation d'insuffisance alimentaire quantitative pour raisons financières avait diminué de moitié, de même que le nombre de personnes en situation de faim modérée ou sévère. Le score rCSI - qui est élevé lorsque beaucoup de stratégies d'adaptation alimentaire sont observées - diminuait lui aussi de 40% pendant le projet. On notait par ailleurs une hausse de la consommation de fruits et de légumes frais, et de viande ou de poissons, impactant positivement la diversité des repas. Ces résultats ont été observés sur un échantillon de bénéficiaires ayant répondu aux trois principales enquêtes de suivi, et les résultats présentent un taux de significativité (p-value) inférieur au seuil de 0.05%.

« [le transfert monétaire] ça m'a aidé je ne sais même pas comment je peux vous expliquer ça. Mais ça m'a tellement aidé. Je peux dire que ça a changé ma vie ces mois-là. J'ai la nourriture en stock chez moi tu vois »

...non stabilisée, une fois le transfert monétaire terminé

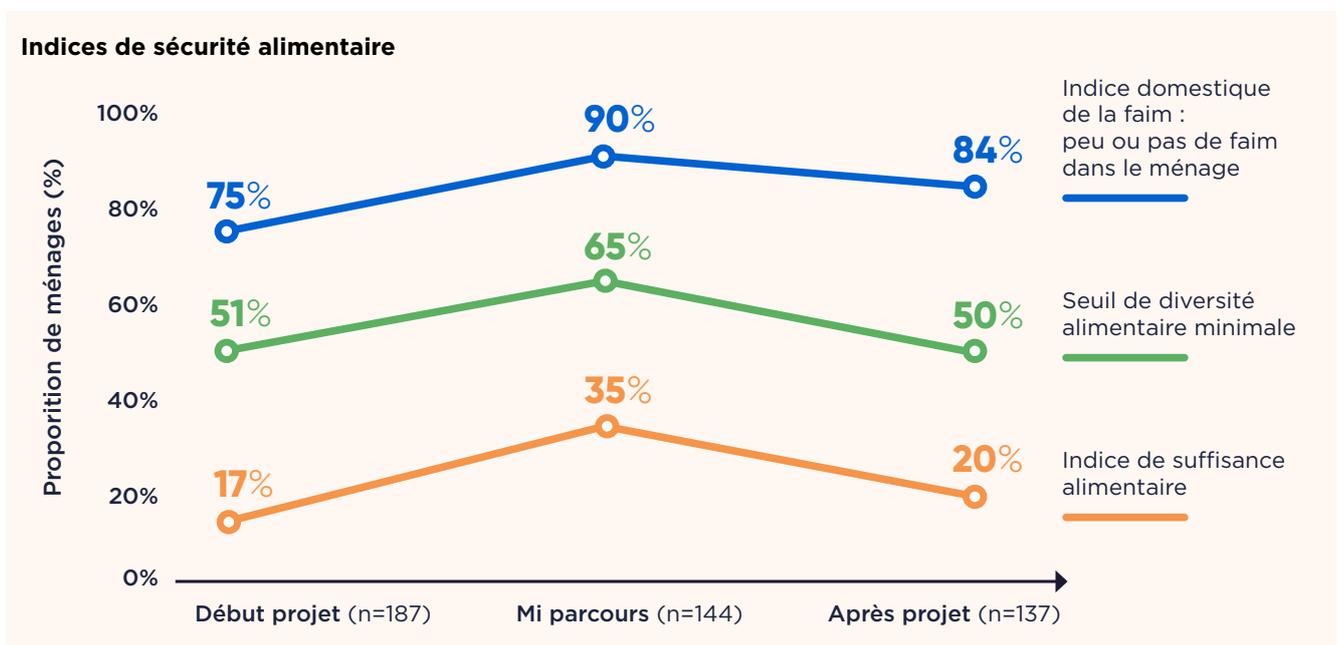
Les améliorations observées ne se stabilisent pas 2 mois après la fin de l'aide, dans un contexte inflationniste et de réduction du budget de consommation des ménages. La connaissance de la fin de l'assistance a, à l'évidence, mené à la résurgence de privations alimentaires. On voit que la part de ménages en situation d'insuffisance alimentaire quantitative revient quasiment au même stade qu'avant le projet, de même pour l'indice de diversité alimentaire. Concernant les situations d'insécurité alimentaire critiques (indice domestique de la faim), on note une meilleure stabilisation de l'effet du projet. Au travers des témoignages reçus, une interprétation possible peut être la capacité des personnes à avoir pu constituer grâce à l'aide financière un stock de denrées alimentaires permettant de réduire les situations de privation alimentaire sur un temps long.

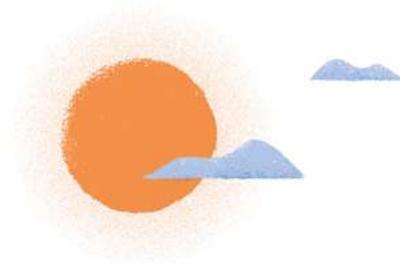
Lors de l'enquête de fin de projet, 71% des ménages déclaraient ne plus être en capacité de faire certaines dépenses essentielles depuis l'arrêt de l'aide, et parmi eux une majorité mentionnaient le poste alimentaire, avec le loyer et le remboursement de dettes. L'analyse des dynamiques de désendettement est complexe : si la part des ménages endettés reste stable tout au long du projet, **une stabilisation, voire une réduction, du niveau d'endettement nominal** semble s'observer. D'une part, plusieurs témoignages ont évoqué comment pendant le projet le remboursement d'emprunts contractés auprès des proches avait pu permettre de rester dans le circuit des dettes informelles²⁰.

D'autre part, le cycle de l'endettement a pu se renverser pour certains ménages : après la fin du projet, la part de personnes déclarant être en capacité de régler toutes leurs factures du mois a augmenté de 34% par rapport à avant le projet (de 41% à 55%), et la part de personnes déclarant une situation de dette locative diminuait aussi (-21%). Le rôle des coordinateur-riche-s sociaux a ici été particulièrement important, grâce au travail de mise en relation faite avec les services sociaux des bailleurs pour, selon les situations, suspendre des plans d'apurement, instaurer des aides sur quittance ou encore valider des mesures d'accompagnement via des dispositifs spécifiques (ASLL ou FSL).

Si les résultats d'impact concernant la sécurité alimentaire invitent à penser un dispositif s'inscrivant sur une temporalité d'aide plus longue, d'autres aspects montrent ainsi que la fin du projet ne s'est pas pour autant conjuguée d'un effet de rechute critique.

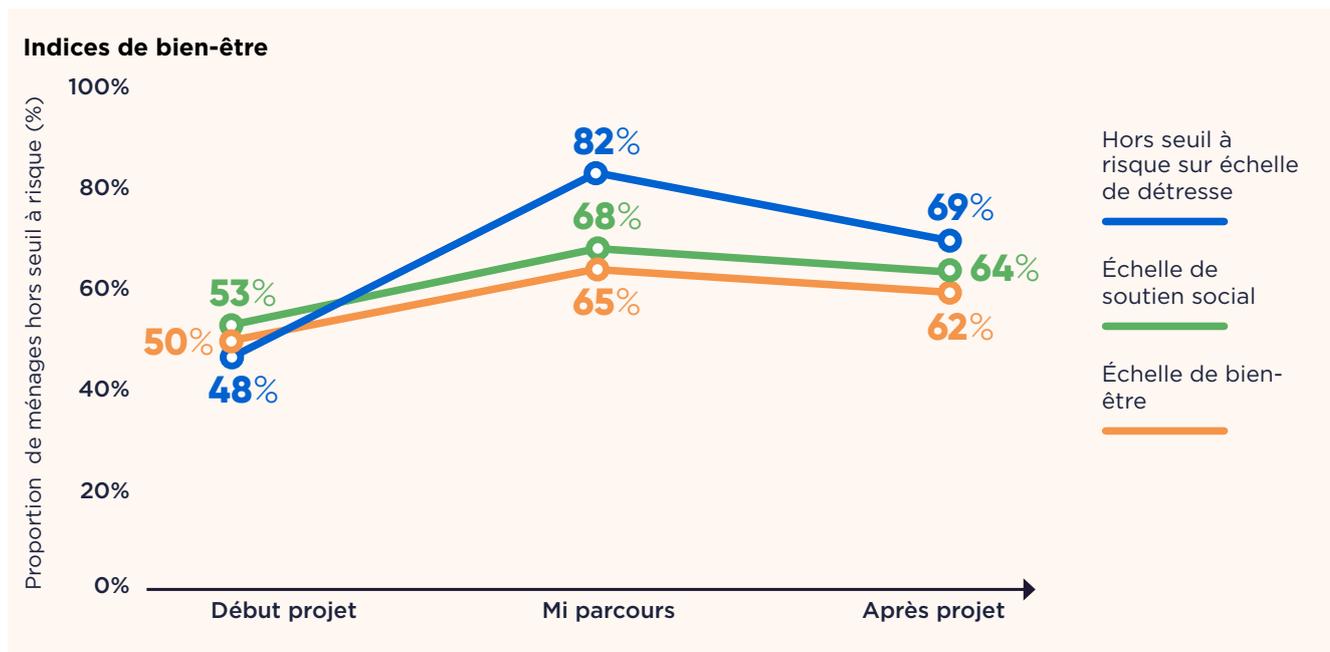
20. La mise en perspective des données quantitatives et qualitatives montre que les personnes tendent à appréhender différemment les dettes institutionnelles et les dettes contractées dans le cadre du réseau interpersonnel, qui semble pousser les répondant-e-s à ne pas déclarer les dettes « informelles » lors de l'administration des questionnaires, limitant alors l'analyse des données statistiques sur les effets d'endettement/désendettement.





Un impact également social et psychologique

L'évolution des indicateurs de bien-être se distingue nettement de celle des indicateurs de sécurité alimentaire. Malgré une légère rechute des différents indices entre la midline et la endline, **leurs niveaux restent bien meilleurs qu'avant le début du projet.** Par exemple, la part de répondants en deçà du seuil inquiétant de bien-être retenu par l'OMS a baissé de 25% sur la totalité du projet.



14

Leçons apprises concernant le volet orientation sociale du projet

On peut suggérer, d'abord, que ces résultats reflètent la façon dont **l'aspect temporaire et expérimental du projet a pu être bien appréhendé par les participant-e-s**, conscients de la fin de l'aide au bout de quatre mois, qui n'a visiblement pas été vécue avec la violence d'une rupture de droits par exemple.

Aussi, on peut estimer que ces résultats reflètent **l'effet remobilisateur** apporté par l'action des coordinateur-ric-e-s sociaux du projet. L'impact du travail social reste délicat à mesurer quantitativement, mais les retours collectés expriment assez clairement comment les rendez-vous de diagnostic sociaux individuels proposés en aller-vers, dans les centres sociaux ou antennes de quartier, proches du domicile des personnes concernées, ont été appréciés et valorisés. À la fin du projet, la quasi-totalité des ménages (199 sur 200 personnes) avaient pu être rencontrés par l'équipe sociale du projet, ce qui témoigne d'une bonne adhésion au dispositif.

Le temps réservé au diagnostic permettant de travailler de façon assez compréhensive sur la situation globale du ménage, ce rendez-vous était également approprié pour délivrer un certain nombre de conseils et d'informations au préalable des éventuelles orientations nécessaires.

Lors des enquêtes d'évaluation de fin de projet, **61% des personnes interrogées ont déclaré que leurs échanges avec l'équipe sociale leur avaient permis d'avoir une meilleure connaissance de leurs droits.**

Sur base des informations recueillies, l'équipe sociale a ensuite pu procéder, en concertation avec les personnes, à des orientations vers d'autres dispositifs. Les propositions se sont adaptées à la diversité des situations, dans le sens où des personnes ne formulaient aucune demande d'accompagnement et d'autres nécessitaient un suivi rapproché pour faire le lien entre de nombreuses propositions d'orientations complémentaires selon les différents besoins diagnostiqués. Bien que certaines personnes n'aient pas exprimé de demandes d'orientations particulières ou considéraient avoir un niveau d'autonomie suffisant pour réaliser leurs démarches, leurs échanges lors du temps de diagnostic peuvent leur avoir redonné confiance. En effet, **55 % des personnes interrogées à la fin du projet disaient avoir été remises en confiance pour continuer leurs démarches.**



Un total de **53 structures et dispositifs** a été mobilisé (avec rencontres et échanges préalables) pour les orientations. De natures assez diverses, les orientations ont notamment pu faire accéder certains ménages à un accompagnement global : le passage de relais auprès du service social départemental a pu permettre d'attirer un.e référent.e social.e pour 12 familles jusque-là inconnues ou peu connues du service. La même logique a pu être conduite avec les services sociaux des bailleurs de logement pour mettre en place des mesures d'accompagnement sur la dette locative de 29 ménages ; ou avec le pôle coordination gérontologique du CCAS qui a pu activer ou réactiver le suivi de 10 personnes âgées en perte d'autonomie intégrant des dispositifs spécifiques (aide-ménagère, accès à une résidence autonomie, aide pour instruction de l'ASPA etc.).

Exemple d'informations données pendant les entretiens

- fonctionnement du 100 % Santé;
- horaires des permanences CAF/CRAMIF tenues dans les centres sociaux du quartier;
- comment vérifier son éligibilité au chèque énergie;
- Contrat Engagement Jeune (CEJ) de la mission locale;
- activités et adresse du Point Information Jeunesse (PIJ);
- comment et où faire une demande de carte Améthyste;
- numéro à contacter auprès de la banque pour client en situation de fragilité bancaire ;
- numéro de Solidarité Transports à contacter
- Documents à fournir pour aller solliciter le Fonds Solidarité Energie (FSE) au CCAS de la ville

Un effort particulier a aussi été porté à pouvoir identifier tous les acteurs de soutien psychologique présents sur le territoire au vu des constats alarmants observés au niveau de la santé mentale de plusieurs personnes accompagnées : 30 représentant.e.s de ménage ont été orientés vers des associations du territoire, et les opportunités d'activités culturelles et sportives participant au lien (notamment pour les seniors) étaient communément relayées par l'équipe aux personnes en situation d'isolement. Enfin, les orientations concernant l'accompagnement vers l'emploi se sont confrontées aux limites temporelles de l'expérimentation. La contrainte du temps court a naturellement posé des difficultés à pouvoir prendre le temps nécessaire pour lever les freins d'accès à l'emploi et échanger autour de la défiance forte pouvant exister envers certaines institutions de l'accès à l'emploi. Toutefois, des orientations très efficaces ont pu être proposées vers des dispositifs d'accompagnement adaptés et flexibles en aller-vers, comme les permanences emploi d'une association proposée sur le territoire, ou vers un dispositif d'insertion prévoyant un accompagnement technique rapproché que 5 mères de famille très éloignées de l'emploi ont pu intégrer.

« Parler avec lui [travailleur social du projet Passerelle] m'a re-boostée, m'a permis d'être écoutée et j'ai été entendue [...] ça m'a beaucoup aidé pour me sentir soutenue et maintenant j'ai trouvé du travail. »

4

CONCLUSION

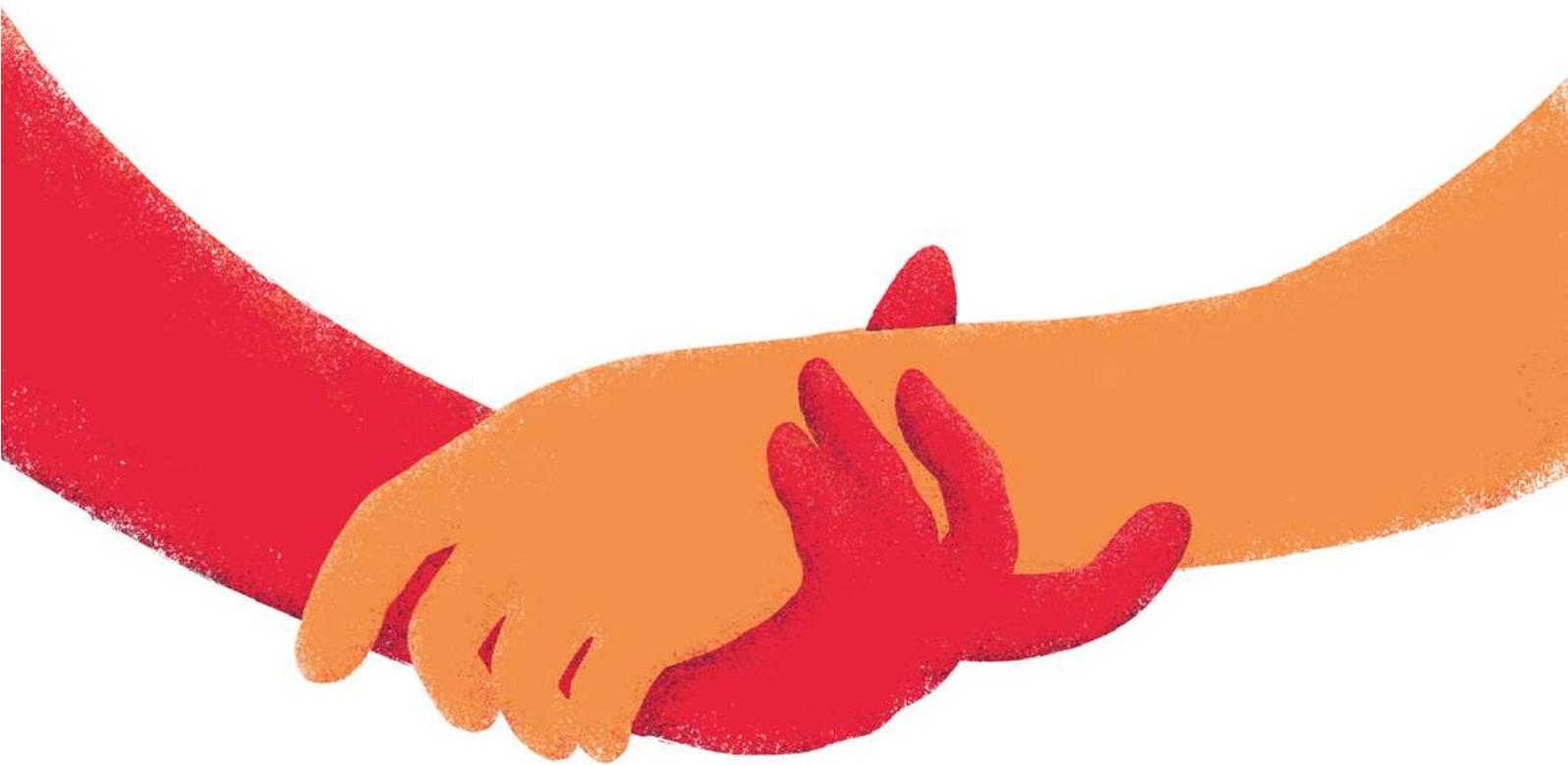
Les résultats du projet permettent **de nourrir certaines réflexions sur les politiques publiques et sur les modalités d'assistance** visant à identifier des situations de précarité alimentaire et de non recours et à prévenir un basculement et une installation durable dans la précarité.

En premier lieu, **le processus de ciblage sans demande de justificatifs et la dynamique d'aller-vers et de maillage territorial au cœur du projet va dans le sens d'une action de proximité par tous**, acteurs associatifs comme services sociaux. Cette approche semble notamment essentielle pour créer une relation de confiance et identifier des personnes en situation d'insécurité alimentaire et de non recours à l'aide alimentaire et/ou aux aides sociales, notamment inconnues des services sociaux classiques.

Le projet et ses résultats démontrent aussi **l'intérêt fort d'une logique de suivi de parcours de la personne, permettant d'individualiser et de ré-humaniser l'aide**, de lever certaines barrières à l'accès aux droits, sans faire reposer toute la responsabilité sur la personne elle-même. Cette approche va dans le sens d'une **coordination des intervenant-e-s sociaux** des différents dispositifs et un **renforcement des moyens dédiés à l'accompagnement social sur les territoires et à la revalorisation de ses métiers**, tel que demandé par tous les acteurs du secteur.

16

Enfin, les résultats obtenus concernant les effets de l'assistance reçue sur les personnes ciblées, en termes de sécurité alimentaire et de bien être notamment, et leur retour en termes d'acceptabilité et de pouvoir d'agir, peuvent inspirer des évolutions des politiques publiques. Ils peuvent notamment nourrir les réflexions actuelles concernant **la transformation de la lutte contre la précarité alimentaire**, en y intégrant de nouvelles approches comme la mise en place **d'aides financières ponctuelles pensées comme transitionnelles** et faisant la passerelle vers des droits et/ou des services. Le système de suivi-évaluation déployé dans le cadre du projet Passerelle doit aussi permettre de nourrir ces réflexions, en favorisant **la mesure de l'impact des aides sur les publics cibles, leur sécurité alimentaire et leur bien-être** afin de les adapter aux besoins et au contexte. L'expérience incite de même à reconsidérer le niveau des aides sociales à hauteur des besoins de base des personnes ciblées et plaide donc pour une **hausse des minimaux sociaux** en lien avec le budget réel nécessaire pour la couverture des besoins fondamentaux. Elle alimente aussi les réflexions autour de réformes structurelles plus ambitieuses telles que la sécurité sociale de l'alimentation qui postule la pertinence de **mettre à la disposition de tous et toutes des ressources financières suffisantes pour couvrir ses besoins alimentaires**.





Financé par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fondation Hospitalière pour
la Recherche sur la Précarité
et l'Exclusion sociale

COMPRENDRE POUR MIEUX PRENDRE SOIN

et une collecte de dons auprès du grand public

En partenariat avec



INRAE



meisa

Merci à toutes les personnes qui se sont investies sur ce projet notamment les acteurs du territoire et les bénévoles.

contact ACF • Vigdis Gosset : coordo.same@fr-actioncontrelafaim.org

contact FADS • Emmanuel Ollivier : eollivier@armedusalut.fr